

**Document de réflexion à l'attention du Point de contact national pour les Roms
(PCNR)
Principaux défis liés à la discrimination des Roms dans l'enseignement**

Roms et enseignement : une histoire à part ?¹

Elias Hemelsoet



Co-funded by the Rights, Equality & Citizenship Programme of the European Union

1. Les Roms et l'enseignement : explication du concept

Lorsqu'il est question de Roms et d'enseignement, il faut tout d'abord bien définir les concepts utilisés, et préciser de quoi l'on parle (ou pas). De très nombreuses dénominations renvoient au sens large au groupe que l'on décrit aujourd'hui couramment sous le nom de 'Roms'. Roms, Gitans, Romanichels, Tsiganes, Manouches, Personnes itinérantes, Gens du voyage... Sont souvent utilisés pêle-mêle; tous ces termes renvoient à des sous-groupes, modes de vie ou connotations normatives spécifiques. Sans trancher dans cette discussion conceptuelle complexe, on peut poser que le terme 'Roms' s'impose de plus en plus comme un concept 'neutre' pour qualifier et désigner ces divers groupes dans leur ensemble, en le reliant ou non au concept secondaire de 'Gens du voyage'. Ce vaste dénominateur et la confusion existante n'en dissimulent pas moins, dans les faits, une importante hétérogénéité : il s'agit majoritairement de groupes très différents ayant leur histoire, leurs caractéristiques et leurs modes de vie propres. Nous reviendrons plus loin sur la pertinence politique de cette information.

Le thème de l'enseignement est ici abordé de façon explicite à partir du droit à l'enseignement en tant que droit universel et inaliénable pour les enfants, indépendamment du statut de résident ou d'autres facteurs. Dans ce cadre, le sens du 'droit à l'enseignement' s'élargit et ne se limite pas à la participation scolaire au sens formel et juridiquement contraignant - au fait d'être ou non inscrit dans une école. D'un point de vue pédagogique, cette approche strictement juridique des droits de l'enfant ne suffit pas; il s'agit de s'interroger sur la manière dont nous pouvons donner du sens aux formes d'enseignement existantes pour tous les intéressés, en l'occurrence les Roms. La question renvoie à une responsabilité partagée, et implique une réflexion sur la manière dont nous pouvons façonner un enseignement que les enfants Roms et leurs parents considéreront eux aussi comme pertinent à partir d'une approche inclusive.

¹ NL : Hemelsoet, E. (2013). *Roma in het Gentse onderwijs: een verhaal apart?* Gand : Academia Press.

DISCLAIMER

"This document has been produced with the financial support of the Rights, Equality & Citizenship Programme of the European Union. The contents of this document are the sole responsibility of the author and can in no way be taken to reflect the views of the European Commission."

2. Les Roms et l'enseignement : un problème ?²

Le fait que la scolarité des Roms constitue une question problématique semble plus évident et univoque qu'il ne l'est en réalité. Les problèmes liés à la participation à l'enseignement de ces enfants sont une réalité, mais en même temps, on constate que les divers intéressés sous-estiment d'autres (dimensions des) problèmes. Un point de vue nuancé par rapport aux problèmes concrets qui se posent présuppose en effet une bonne compréhension de la manière dont ces points de vue s'articulent entre eux. Cette explication est le premier pas vers la prise d'initiatives politiques.

2.1. Du point de vue politique

D'un point de vue politique, la réalisation du droit à l'enseignement et à l'égalité des chances face à l'enseignement pour tous les enfants est prioritaire. De ce point de vue, les problèmes liés au parcours scolaire des Roms sont liés à ces objectifs sous-jacents. Il s'agit principalement de ce qui suit :

- scolarité irrégulière : surreprésentation des Roms dans l'absentéisme scolaire, allant d'un absentéisme absolu (pas inscrit) à un absentéisme relatif non-autorisé ('sécher les cours').
- Décrochage scolaire : on note un important décrochage des Roms, principalement lors de la transition du primaire vers le secondaire (cf. différences de genre et différences par sous-population et par région).
- Écoles de concentration : stratification ethnique dans les 'écoles d'expertise'.
- Sur-représentation des Roms dans l'enseignement spécial : cf. étude exemplative BuSO au sein de la ville de Gand (facteur 6,5 pour les Roms slovaques).

2.2. Du point de vue scolaire

D'un point de vue scolaire, l'accent est mis sur le maintien d'un équilibre entre d'une part les objectifs pédagogiques et de l'autre les attentes externes. Il peut s'agir d'exigences formelles de la part de la direction, mais aussi d'attentes de partenaires externes et/ou de parents. Les problèmes qui se posent de ce point de vue sont les suivants :

- scolarité irrégulière : est définie différemment au niveau de l'école - absentéisme-symptôme de problèmes sous-jacents, qui vont de la pauvreté et de la marginalisation sociale aux différences culturelles.
- L'école en tant qu'établissement d'enseignement /de soins : soutien ponctuel en cas de situations multiproblématiques.
- Aptitudes et attitudes scolaires : absence d'expérience scolaire pour certains de ces enfants, expérience d'un fossé avec la culture rom.
- Problèmes de langue et de communication : analogue aux autres groupes de migrants, différence floue entre la problématique linguistique et les différences culturelles.

2.3. Du point de vue des Roms

L'examen du point de vue des Roms eux-mêmes contredit la thèse souvent formulée selon laquelle ces parents n'accorderaient pas d'importance à la participation scolaire. Une enquête

² EN : Hemelsoet, E. (2015). Whose problem is it anyway? Realising the right to education for Roma children in Ghent, Belgium. *Romani Studies*, 25(1), 1-21.

DISCLAIMER

"This document has been produced with the financial support of the Rights, Equality & Citizenship Programme of the European Union. The contents of this document are the sole responsibility of the author and can in no way be taken to reflect the views of the European Commission."

fouillée montre une réalité complexe impliquant un concours de conditions de vie souvent précaires, d'ignorance et d'une attitude fondamentalement défensive.

- Conditions de vie précaires : multiproblématique combinant logement, santé, pauvreté, statut de séjour etc. entraînant un perspectivisme à court terme (vie au jour le jour).
- Besoin de connaissances et d'informations ciblées : ignorance des pratiques scolaires et de la structure de l'enseignement, absence de cadres permettant d'appréhender l'utilité de l'enseignement.
- Crainte et méfiance vis-à-vis des institutions sociales : résultat d'une pensée nous-eux (culturalisée jusqu'à un certain niveau) et du fossé entre les Roms et la société civile ('Gadjé').
- Fossé entre la culture scolaire et la culture rom : décalage entre la logique scolaire et celle qui a cours chez eux, sens différent de la finalité de l'enseignement.

2.4. *La discrimination, point d'attention spécifique ?*

Les similitudes, mais aussi les différences entre les problèmes définis ci-dessus, que les acteurs de terrain reconnaîtront sans doute un par un, soulignent l'importance d'élaborer une définition partagée. Cela présuppose, tant pour les décideurs politiques que pour les acteurs de terrain, un mouvement bilatéral : les formules d'enseignement doivent faire l'objet d'un questionnement critique fondé sur les attentes de ces parents et de leurs besoins spécifiques, tout en leur démontrant l'importance sociale de l'enseignement. Une condition essentielle de ce processus consistera à aborder et à combattre explicitement toute forme de discrimination. Plus spécifiquement, une problématique telle que la forte surreprésentation des Roms dans l'enseignement spécial tend à notre système scolaire un miroir sans ambiguïté, est totalement intolérable, et exige une initiative politique urgente.

3. Exemples pratiques inspirants³

Pour savoir quelle orientation les initiatives politiques doivent prendre, il est pertinent d'examiner les initiatives spontanées qui ont été couronnées de succès au niveau local. Sans tabler sur la possibilité de les transférer telles quelles dans d'autres contextes, il est possible de s'en inspirer pour des mesures plus larges.

3.1. *Quelques exemples*

Nous décrivons brièvement ci-dessous deux exemples de pratiques inspirantes. Pour une discussion plus détaillée de ces initiatives, voir les sources dans les notes de bas de page 1 et 3.

3.1.1. *Projet passerelles Ville de Gand*

Ce projet transréseaux développé au sein de l'enseignement primaire gantois (et récemment étendu, à titre d'expérience, au secondaire) vise à encourager la communication entre l'école, les parents et le voisinage. L'initiative est destinée aux enfants de milieux vulnérables (définis en termes d'indicateurs d'égalité des chances dans l'enseignement - GOK) et ne concerne donc pas spécifiquement les Roms. Elle crée un espace permettant de s'adresser activement aux parents et de se connecter à leur univers personnel. Les tâches des passerelles sont diverses : depuis les contacts à la porte de l'école jusqu'aux visites à domicile et à l'offre de services sociaux, en passant par des pauses café et accueil. Dans l'enseignement, les travailleurs sociaux jettent des

³ NL : Hemelsoet, E. (2011). Bij de Roma op de sofa: de brugfiguur als hefboom voor maatschappelijke integratie. *Welwijs*, 2(22), 10-13. EN : Hemelsoet, E. (2015). Realising the right to education for Roma children in Ghent, Belgium. A case study of present practices in Ghent, Belgium. *Intercultural Education*, 26(2), 94-105.

DISCLAIMER

"This document has been produced with the financial support of the Rights, Equality & Citizenship Programme of the European Union. The contents of this document are the sole responsibility of the author and can in no way be taken to reflect the views of the European Commission."

ponts vers les parents et la communauté. Ils le font en partie au sein de l'école, mais pas uniquement.

Le travail des passerelles peut s'appréhender en grande partie comme une forme d'« outreaching proactif », autrement dit le fait de franchir les frontières physiques de l'école pour créer l'engagement et l'accessibilité dans les faits. Mieux que des campagnes d'information à large portée, l'approche individualisée qu'adoptent ces passerelles répond aux besoins existants. Le choix d'une approche 'offensive' pour s'adresser à eux crée de nouvelles possibilités de mise en place de mesures personnalisées, nécessaires pour renforcer l'engagement vis-à-vis de l'enseignement. Se rendre chez les Roms permet tout d'abord de mieux comprendre les attentes de ces personnes, ainsi que les obstacles pratiques éventuels qui s'opposent à une fréquentation scolaire (régulière) de leurs enfants. En se familiarisant de près à leurs conditions d'existence concrètes, la passerelle crée la confiance. C'est précisément cette confiance qui est essentielle pour pouvoir ensuite franchir le pas vers une offre d'assistance sans engagement. L'école, mais aussi la communauté au sens plus large, ont également des attentes, notamment une participation à l'enseignement. Les passerelles pratiquent un fragile équilibre qui consiste à concilier ces attentes souvent contradictoires. Leur attitude concernée leur permet de gagner la confiance qui conditionne le fait qu'elles puissent à leur tour formuler des attentes. Cette formulation est personnalisée : en fonction de la situation spécifique de la famille, la passerelle souligne l'intérêt partagé avec les parents, à savoir optimiser les perspectives d'avenir pour les enfants. En même temps, elles soulignent que rien ne va de soi et que les attentes sont là pour être concrétisées. Il s'agit de surmonter progressivement et par étapes une impuissance acquise et un défaitisme souvent très reconnaissables, en partant du principe que le fait d'ouvrir des opportunités présuppose celui d'avoir des attentes.

3.1.2. Concertation scolaire Roms et enseignement (réseau d'expertise)

La 'Concertation scolaire Roms et enseignement' est une plateforme de concertation volontaire créée par des acteurs de l'enseignement qui rencontrent souvent des Roms dans leur travail quotidien. L'initiative est née à l'occasion de rencontres aléatoires entre quelques-unes de ces personnes, confrontées à des situations et à des problèmes similaires qui les laissaient souvent plus ou moins perplexes. Il a semblé que la mise en place d'un format plus structuré d'échange d'expériences positives et négatives apporterait une valeur ajoutée. Cette naissance se caractérise par un processus de type *bottom-up* : elle est partie 'du bas' sans aucune incitation institutionnelle. Cette approche a ses limites : la composition du groupe est arbitraire, et il n'est pas toujours bien connu des autres intéressés potentiels. En revanche, il a l'avantage de dépasser les 'frontières' traditionnelles des initiatives : il est transréseaux (en incluant des intervenants de l'enseignement libre mais aussi de la ville), trans-niveaux (intervenants du primaire et du secondaire) et va aussi au-delà des types d'enseignement (intervenants de l'enseignement traditionnel mais aussi spécial). Bref, il rassemble des acteurs qui n'auraient jamais pu se rencontrer autrement, dans une approche basée sur les problèmes qui se nourrissent d'expériences pratiques partagées et similaires.

La concertation scolaire se réunit environ tous les deux mois, et consiste en échanges d'expériences (généralement basées sur des cas concrets), informations au sujet d'initiatives politiques, formation (par des experts externes invités de manière ciblée) et préparation d'action politique de la part du groupe (par exemple, une initiative existante a consisté à écrire à des personnalités politiques pour leur présenter des initiatives ou des problèmes concrets). Le contenu privilégie moins l'enseignement prodigué aux Roms que les problèmes sous-jacents tels que les conditions de vie, les statuts de séjour, la pauvreté, les grossesses adolescentes, les bourses d'études et les allocations familiales, etc.

Au cours des dernières années, la concertation est passée d'une initiative permettant de partager des problèmes concrets du travail sur le terrain à une plateforme qui réfléchit de plus

DISCLAIMER

"This document has been produced with the financial support of the Rights, Equality & Citizenship Programme of the European Union. The contents of this document are the sole responsibility of the author and can in no way be taken to reflect the views of the European Commission."

en plus à des structures sous-jacentes contribuant à l'apparition ou à la persistance de problèmes, même si elle part toujours des besoins concrets qui se posent au sein de la pratique scolaire. Grâce à leur engagement fort et à une ample expertise commune, les acteurs de la concertation ont développé des points de vue portant sur des mesures politiques et se positionnent de manière explicite dans le débat public. En tant qu'organe de réflexion indépendant capitalisant sur l'expertise issue de la pratique, la concertation scolaire se révèle comme un acteur pertinent dans la mise sur pied d'initiatives politiques.

3.2. *Caractéristiques des pratiques inspirantes*

La définition de pratiques inspirantes (à savoir, qui parviennent à influencer favorablement la participation scolaire et les parcours scolaires fructueux pour les enfants et les jeunes roms) peut constituer un levier dans l'identification des facteurs clés de succès. Ceux-ci pourront à leur tour se traduire en recommandations politiques. L'enquête présentée ici a identifié trois de ces facteurs de succès :

- *Des pratiques de 'déverrouillage'* Il s'agit de pratiques qui surmontent et suppriment des frontières ancrées souvent institutionnelles : entre domaines politiques et secteurs, niveaux d'enseignement, réseaux d'enseignement et formes d'enseignement; bénévoles et professionnels, etc. Elles en appellent ainsi à la possibilité d'une approche intégrée.
- *Une approche de l'univers de vie* Le fait d'adopter une approche basée sur l'univers de vie, prenant d'emblée en considération le contexte multiproblématique comme point de départ de l'assistance. L'accent est mis non pas sur les problèmes spécifiques ou les causes sous-jacentes, mais bien sur la cohésion intégrale de l'existence des personnes. Dans ce cadre, l'attention se porte sur les interprétations personnelles à partir desquelles on s'appliquera à créer des perspectives à long terme.
- *L'engagement en tant qu'attitude pédagogique fondamentale* L'engagement est un élément capital. Au vu de la méfiance vis-à-vis des institutions sociales que nous évoquons plus haut, l'engagement personnel vis-à-vis des familles et les efforts supplémentaires pour établir une relation de confiance font une grande différence. Travailler en mode d'outreaching, une authenticité et un engagement forts allant au-delà du professionnalisme de l'intervenant, sont les éléments qui y contribuent. Une approche privilégiant la confiance (et le fait de remédier à la méfiance vis-à-vis de la société civile) a plus de chances d'aboutir qu'une démarche basée sur les devoirs et obligations.

4. **Recommandations politiques :**⁴

Les facteurs de succès évoqués ci-dessus fournissent une indication quant aux mesures politiques souhaitables. La lutte contre les formes de discrimination, une approche inclusive partant de l'univers de vie des Roms, le maintien d'un espace pour les initiatives locales, une approche intégrée des problèmes dépassant les domaines et niveaux politiques, la création d'un enseignement destiné aux enfants dont l'expérience scolaire est limitée ou inexistante, et la création d'opportunités d'emploi pour les Roms constituent les principaux points d'attention de cette démarche.

⁴ NL : Hemelsoet, E. (2011). De sociale inclusie van Roma: vragen bij een Europees project. *Oikos*, 59(4), 46-56.

NL : Hemelsoet, E. (2012). De Roma en maatschappelijke instituties: twee onverenigbare werelden? *Oikos*, 33(5), 479-483.

EN : Hemelsoet, E. & Van Pelt, P. (2015). Questioning the policy framing of Roma in Ghent, Belgium: some implications of taking an insider perspective seriously. *Social Inclusion*, 3(5), 148-160.

DISCLAIMER

"This document has been produced with the financial support of the Rights, Equality & Citizenship Programme of the European Union. The contents of this document are the sole responsibility of the author and can in no way be taken to reflect the views of the European Commission."

4.1. *Supprimer la discrimination*

Le droit à l'enseignement et à l'égalité des chances dans l'enseignement doit être réalisé pour les Roms comme pour les autres enfants. Dans ce cadre, il convient de s'attacher à toutes les formes de discrimination, qu'elles soient directes ou indirectes. Nous avons signalé plus haut qu'un historique (culturalisé dans une certaine mesure) d'exclusion et de discrimination structurelles constitue pratiquement la seule caractéristique généralisable des 'Roms', à côté de leur origine ethnique (qui, bien entendu, ne peut être à la base de mesures politiques spécifiques). La surreprésentation des Roms dans l'enseignement spécial et dans des écoles de concentration (où règne une ségrégation ethnique) témoignent de l'insuffisance d'une offre sur mesure et de pratiques discriminatoires. Ces situations demandent une approche rapide et énergique. Même si les Roms eux-mêmes ne considèrent pas ces réalités comme problématiques (par exemple dans le cas d'un choix 'positif' pour une école de concentration du fait des occasions de fréquenter l'école entre pairs, ou de l'expertise spécifique du personnel de l'école vis-à-vis de problématiques spécifiques), un changement de cap s'impose car il s'agit de pratiques discriminatoires qui témoignent du caractère insuffisamment inclusif des autres écoles. Une vaste expertise dans la gestion créative de formes multiples de diversité doit être une exigence qualitative pour chaque école. Ce point crée des limitations, notamment au niveau de la mobilité inter-écoles.

4.2. *Approche inclusive partant de l'univers des Roms*

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les initiatives les plus fructueuses ne s'adressent pas spécifiquement aux Roms, mais touchent plutôt les enfants et jeunes de manière plutôt implicite en partant de leurs objectifs. Dans cette optique, une approche inclusive se fondant sur des problèmes concrets aura la préférence par rapport à une démarche axée sur le ou les groupes-cibles. En même temps, il convient de préciser qu'une approche inclusive ne 'perd pas de vue' le groupe-cible. Si les initiatives ne sont pas conçues en fonction de leurs groupes-cibles, il existe le risque de voir ces derniers exclus dans un cadre inclusif plus générique. Il est possible de l'éviter en introduisant un 'test d'impact rom' qui vérifie, dans divers domaines de la politique, dans quelle mesure et de quelle manière des mesures politiques inclusives parviennent à toucher et à inclure les Roms dans la pratique. Ainsi, une approche inclusive n'empêche pas de se baser sur l'univers des Roms; c'est précisément en procédant de la sorte que l'on verra que celui-ci n'est peut se définir de façon homogène et que l'on ne peut guère parler de caractéristiques identitaires spécifiques communes à tous les Roms (excepté l'origine ethnique et un long historique d'exclusion structurelle). En l'occurrence, on peut prendre pour exemple l'expérience scolaire très limitée ou inexistante de certains jeunes Roms : elle ne requiert aucune approche spécifique, mais bien une démarche centrée sur le soutien des enfants ou des jeunes dont l'expérience scolaire est limitée ou inexistante (ce qui, dans la pratique, coïncide sans doute partiellement, mais pas entièrement, avec la situation des Roms).

4.3. *Prévoir un espace politique créatif*

Au niveau local, on voit se développer quantité d'initiatives plus ou moins fructueuses qui visent à influencer favorablement la participation scolaire et le succès de la scolarité des enfants et jeunes roms. Ouvrir un espace créatif à ces initiatives est indispensable, tant dans une phase d'acquisition d'expertise pour aborder de nouveaux groupes-cibles que pour développer des approches innovantes face aux groupes-cibles existants. La continuation et la confirmation des pratiques ponctuelles fructueuses en mesures structurelles constituent un point d'attention politique. Le projet des passerelles à Gand en est l'exemple parfait.

DISCLAIMER

"This document has been produced with the financial support of the Rights, Equality & Citizenship Programme of the European Union. The contents of this document are the sole responsibility of the author and can in no way be taken to reflect the views of the European Commission."

4.4. Coopération intégrée et transversale basée sur une vision cohérente

En ce moment, les mesures politiques vis-à-vis des Roms sont très fragmentées, et une perspective d'ensemble fait défaut. Elle présupposerait d'une part le développement d'une vision vaste et cohérente (cf. §4) et de l'autre, un lien et une coopération entre les initiatives des divers domaines politiques et aux divers niveaux politiques. La difficulté d'accès et la méconnaissance des fonds européens largement disponibles pour les initiatives locales illustrent parfaitement ce propos.

4.5. Créer un enseignement pour les enfants dont l'expérience scolaire est limitée ou inexistante

La surreprésentation des Roms dans l'enseignement spécial témoigne de l'insuffisance de l'offre au sein de l'enseignement traditionnel vis-à-vis des situations et besoins scolaires spécifiques de nombreux enfants roms. L'immigration de groupes d'enfants qui n'ont que peu voire pas d'expérience scolaire constitue ici une problématique spécifique à laquelle l'offre actuelle ne répond pas. Les enfants qui ne sont en aucune manière familiarisés avec les attitudes scolaires (à commencer par le fait de rester assis pendant de longues périodes sur une chaise à écouter un enseignant) et présentent un retard au niveau du développement moteur (scolaire) (par exemple l'utilisation de matériel d'écriture ou de ciseaux) ou autre, ne se retrouvent pas dans l'enseignement d'accueil actuel, dont la durée maximale est limitée et qui met fortement l'accent sur l'allophonie. La création d'une offre spécifique d'enseignement d'accueil pour les enfants dont l'expérience scolaire est limitée ou inexistante entraîne la recommandation d'aller à la rencontre de cette problématique spécifique, qui s'élargit encore aux citoyens de pays tiers avec le récent afflux de réfugiés.

4.6. Créer des opportunités d'emploi pour les Roms

La valeur ajoutée potentielle du recours à des Roms pour la mise en œuvre de mesures politiques est évidente : connaissance de la langue et de la situation dans les pays d'origine ou points de contact culturels sont des exemples pratiques du travail avec les Roms. Plus fondamentalement, les passerelles peuvent ainsi gagner plus facilement la confiance et faire office d'exemple ou de rôle modèle pour d'autres Roms. Gagner la confiance de communautés qui, suite à une histoire individuelle et collective, se caractérisent par une exclusion structurelle et une discrimination est un défi difficile. En outre, une valeur ajoutée au moins aussi importante liée au recours à des Roms sur le marché du travail représente la valeur symbolique (au sens large) de la mesure : elle montre que les Roms sont estimés 'suffisamment bons' pour accomplir ces tâches, avec à la clé un signal et un impact positifs sur les autres Roms à ne pas sous-estimer - ici encore, a fortiori au vu de la méfiance vis-à-vis de la société civile résultant d'un historique de discrimination et d'exclusion. L'intérêt d'une telle initiative ne se limite pas au domaine politique de l'emploi, il est aussi directement pertinent pour l'enseignement. En améliorant l'employabilité des Roms, on augmente aussi la pertinence de l'enseignement en tant que levier pour les opportunités sociales et l'émancipation. L'enseignement ne peut acquérir pour les Roms toute la pertinence qu'il a pour d'autres enfants que s'il entraîne réellement une égalité des chances sur le marché de l'emploi.

DISCLAIMER

"This document has been produced with the financial support of the Rights, Equality & Citizenship Programme of the European Union. The contents of this document are the sole responsibility of the author and can in no way be taken to reflect the views of the European Commission."

5. Vers une autre perspective dans le travail avec les Roms⁵

5.1. Perception des Roms

Enfin, je m'arrêterai sur ce qui constitue vraisemblablement le principal défi sociétal concernant les Roms de notre communauté, que ce soit pour les décideurs politiques ou pour les acteurs de terrain au sein de l'enseignement et en-dehors de celui-ci. Il s'agit de la perception des Roms, qui est presque toujours stéréotypante (tant dans le sens négatif que positif). Même les mesures politiques conçues comme positives partent souvent, implicitement, d'une perception stéréotypante. On distingue dans notre société trois perceptions dominantes au sujet des Roms :

- les Roms en tant que problème lié à la criminalité et au maintien de l'ordre : il s'agit de la perception associant les Roms à des pratiques (semi-) criminelles telles que cambriolages, vols, nuisances, travail illégal, prostitution et mendicité. C'est un discours majoritairement culpabilisant qui met l'accent sur les sanctions et le maintien de l'ordre.
- Les Roms en tant que problématique culturelle : cette approche présuppose que les problèmes qui se produisent autour de l'intégration des Roms dans notre communauté sont liés à des différences culturelles (importantes). Ce regard peut déboucher soit sur un discours défaitiste (les différences sont trop importantes et donc insurmontables) soit sur une approche identitaire (reconnaissance de la spécificité culturelle) ou restrictive (accent sur l'adaptation et l'assimilation).
- Les Roms en tant que problématique liée à la pauvreté : cette perspective se concentre sur la pauvreté et les conditions de vie précaires de nombreux Roms. La solution du 'problème rom' dans notre communauté coïncide dans une vaste mesure avec la solution d'une problématique de pauvreté plus large. Il s'agit d'un discours de victimisation, mettant en avant la nécessité de mesures de soutien visant à améliorer ces conditions de vie.

Ces perceptions ont en commun leur effet homogénéisant et stéréotypant. Par 'homogénéisant', j'entends le fait que les Roms sont toujours abordés (à tort) comme une seule communauté cohérente, 'homogène' partageant des caractéristiques collectives. Par 'stéréotypant', j'entends la caractéristique distinctive : il s'agit de personnes qui se rendent coupables de toutes sortes de comportements criminels, ont une culture spécifique, ou vivent dans des conditions misérables. On notera que généralement, il n'est pas exceptionnel que les Roms eux-mêmes se caractérisent en ayant recours à de tels stéréotypes. Ce fait peut s'expliquer en grande partie par l'historique séculaire d'exclusion sociale structurelle, qui est pour une bonne part responsable de l'enculturation d'une pensée nous-eux et d'une insistance sur les caractéristiques identitaires différentielles. Pour autant, aucune des perspectives évoquées ci-dessus ne rend justice à la réalité. Au contraire, les recherches nous apprennent qu'il est impossible ou presque d'identifier des caractéristiques universelles pour les Roms, hormis une origine ethnique commune et un historique de discrimination et d'exclusion structurelles (voir plus haut). De quelle manière pouvons-nous alors aborder, sous un angle politique et pratique, les problèmes qui se posent ?

⁵ NL : Hemelsoet, E. (2011). Samenleven met Roma: fictie of realiteit? In : Danielle Dierckx, Jan Vrancken, Jill Coene & An Van Haarlem (Eds.), *Jaarboek armoede en sociale uitsluiting 2011* (pp. 363-380). Herent: ACCO.

EN : Hemelsoet, E. (2013). The Roma people: problem or mirror for Western European societies? An exploration of educational possibilities. In : M. Miskovic (ed.), *Roma Education in Europe. Practices, policies, and politics* (pp. 59-70). Philadelphia : Routledge.

DISCLAIMER

"This document has been produced with the financial support of the Rights, Equality & Citizenship Programme of the European Union. The contents of this document are the sole responsibility of the author and can in no way be taken to reflect the views of the European Commission."

5.2. *Verse une approche relationnelle : un problème de communauté*

Une première étape importante consiste à ne pas (continuer à) considérer la présence des Roms dans notre communauté comme intrinsèquement problématique. En effet, une situation se définit toujours comme un problème dans un contexte spécifique. Comme on l'a vu pour le contexte spécifique de l'enseignement (voir §1), des perspectives différentes entraînent aussi des définitions du problème différentes : à partir de leurs cadres de référence respectifs, ces acteurs problématifient certaines situations ou certains comportements. Envisager ces problèmes comme des constructions sociales plutôt que des faits incontournables permet de commencer à les aborder en tant que problèmes sociétaux plutôt que de caractéristiques inhérentes à l'un ou l'autre groupe-cible, en l'occurrence les Roms. Cela présuppose de rendre visibles des perspectives diversifiées et de les mettre en lien. Une donnée cruciale dans ce cadre est sans doute le fait que le premier pas vers la garantie du droit à l'enseignement sans discrimination, y compris pour les enfants Roms, dans notre pays et la contribution à 'moins d'apartheid' consiste à ne pas trop considérer les Roms comme des 'cas à part' (dans tous les sens du terme) et à miser sur une politique inclusive.

6. Bibliographie pertinente :

Néerlandais :

- Geurts, K., Naegels, N. & Van den Daele, N. (2010). Roma kinderen op de schoolbanken. *Welwijs*, 21(1).
- Geurts, K. (2010). Met één achterste kan je niet op twee paarden zitten – Roma-leerlingen op de schoolbanken. In: *Handboek Leerlingenbegeleiding*, afl. 24, (pp 1-28). Malines : Plantyn.
- Hemelseoet, E. (2011). Bij de Roma op de sofa: de brugfiguur als hefboom voor maatschappelijke integratie. *Welwijs*, 2(22), 10-13.
- Hemelseoet, E. (2011). Samenleven met Roma: fictie of realiteit? In: Daniëlle Dierckx, Jan Vrancken, Jill Coene & An Van Haarlem (Eds.), *Jaarboek armoede en sociale uitsluiting 2011* (pp. 363-380). Herent: ACCO.
- Hemelseoet, E. (2011). De sociale inclusie van Roma: vragen bij een Europees project. *Oikos*, 59(4), 46-56.
- Hemelseoet, E. (2012). De Roma en maatschappelijke instituties: twee onverenigbare werelden? *Oikos*, 33(5), 479-483.
- Hemelseoet, E. (2012). Hulpverlening aan gezinnen in een precair verblijf. Sociaal werk op de proef gesteld. *Alert*, 38(5), 46-49.
- Hemelseoet, E. (2013). *Roma in het Gentse onderwijs: een verhaal apart?* Gand : Academia Press.
- Werkgroep Roma en Onderwijs (2008), Motivatieplan scholarisatie Roma, Bruxelles, disponible sur http://www.foyer.be/IMG/pdf/Motivatieplan_Scholarisatie_080916.pdf.

Anglais :

- Hemelseoet, E. (2013). The Roma people: problem or mirror for Western European societies? An exploration of educational possibilities. In: M. Miskovic (ed.), *Roma Education in Europe. Practices, policies, and politics* (pp. 59-70). Philadelphia : Routledge.
- Hemelseoet, E. (2015). Realising the right to education for Roma children in Ghent, Belgium. A case study of present practices in Ghent, Belgium. *Intercultural Education*, 26(2), 94-105.
- Hemelseoet, E. & Van Pelt, P. (2015). Questioning the policy framing of Roma in Ghent, Belgium: some implications of taking an insider perspective seriously. *Social Inclusion*, 3(5), 148-160.
- Hemelseoet, E. (2015). Whose problem is it anyway? Realising the right to education for Roma children in Ghent, Belgium. *Romani Studies*, 25(1), 1-21.

Français :

- Carpentier, S. (2004), Recherche-pilote sur la sensibilisation des autorités publiques à la Communauté Rom et sur l'intégration scolaire des enfants Roms, Bruxelles, accessible sur http://www.lacode.be/IMG/pdf/Rech_Communaute_Rom.pdf

DISCLAIMER

"This document has been produced with the financial support of the Rights, Equality & Citizenship Programme of the European Union. The contents of this document are the sole responsibility of the author and can in no way be taken to reflect the views of the European Commission."